



AGGLO
PAYS
D'ISSOIRE

Animateur jeunesse

Cadre d'emploi des animateurs territoriaux
à temps non complet 28/35^{ème}
Mission temporaire de 6 semaines

La Communauté d'Agglomération AGGLO PAYS D'ISSOIRE recherche un animateur jeunesse sur un poste d'animateur territorial non-permanent à 28h annualisées avec une mission complémentaire sur le périscolaire à pourvoir le 06 mars 2019 sur une durée temporaire au sein du pôle enfance jeunesse et sport sur l'espace jeunes et le périscolaire de Brassac-les-Mines.

Description du poste à pourvoir :

Sous l'autorité hiérarchique de la coordinatrice Jeunesse, le responsable animateur jeunesse organise l'un des espaces jeunes de l'Agglo. Il accueille un public collégiens, lycéens, et jeunes adultes. Il intervient dans le cadre d'accueils libres, dans le cadre d'interventions dans les collèges et les lycées, les mercredis et certains samedis, dans le cadre de séjour et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi. Il propose et met en œuvre un programme d'animations et de projets. Il assure la mise en œuvre du projet pédagogique avec l'équipe Jeunesse d'Agglo Pays d'Issoire. Il est responsable de l'espace jeunes. Il est amené à travailler sur l'ensemble du secteur Brassac-les-Mines/St-Germain Lembron/Ardes-sur-Couze.

Sous l'autorité hiérarchique du responsable périscolaire, l'animateur accueille et anime en toute sécurité les enfants dans le cadre des accueils collectifs de mineurs, propose et met en œuvre des programmes d'animations et des projets d'activités en fonction du projet pédagogiques et selon la spécificité de l'accueil.

Missions :

Concevoir et animer un projet pédagogique

- Participer et mener activement des réunions « jeunesse » (élaboration de la programmation des animations, partage d'expériences)
- Travailler en équipe pour concevoir le projet pédagogique avec une prise en compte de tous les publics.
- Evaluer le projet pédagogique

Animer l'espace jeunes

- Animer tous les temps d'accueil avec tous les publics jeunes, organiser des temps forts et développer des projets
- Proposer des actions innovantes répondant aux attentes et aux besoins des jeunes
- Accompagner et impliquer le public dans l'élaboration de projets
- Veiller au respect des règles de vie, d'hygiène et de sécurité morale, affective et physique des jeunes, respecter et faire respecter les locaux et le matériel

Assurer le fonctionnement de l'espace jeunes

- Assurer l'organisation, la gestion administrative et financière de la structure : procédures, inscriptions, communication, assurances, déclaration DDCS, suivi CAF, MSA, suivi du budget, commandes, réservations de l'ensemble des prestations...
- Assurer la gestion des locaux : besoin en matériel, suivi des travaux et de l'entretien des bâtiments en lien avec le service technique, de la sécurité en lien avec le service prévention, le nettoyage des locaux, le transport des adolescents en mini bus.

- Veiller au respect des règles de vie, d'hygiène et de sécurité morale, affective et physique des jeunes, respecter et faire respecter les locaux et le matériel
- Accueillir, renseigner et orienter les familles et les partenaires

Assurer et animer l'accueil du périscolaire

- Activité 1 : Assurer la sécurité physique et affective des enfants
- Activité 2 : Accueillir, renseigner et orienter les familles et faciliter la transition entre milieu familial et milieu scolaire
- Activité 3 : Animer et accompagner tous les temps périscolaires y compris les temps de la vie quotidienne
- Activité 4 : Proposer des projets d'activités répondant aux besoins et aux rythmes de l'enfant dans le cadre du projet pédagogique
- Activité 5 : Gérer l'encadrement et l'orientation pédagogique des publics
- Activité 6 : Respecter et faire respecter les locaux, le matériel...

Profil :

- Autonomie
- Sens de l'initiative, réactivité, disponibilité,
- Bon relationnel, sens de l'écoute
- Expérience souhaitée sur un poste d'animateur jeunesse, en conduite de projets, et en prise de décision
- Capacité à gérer des conflits
- Diplôme dans l'animation (BAFA, BPJEPS...)
- Mobilité, titulaire du permis B + 2 ans de permis et + de 21 ans
- Maîtrise de la réglementation dans le domaine de l'enfance jeunesse et des accueils collectifs de mineurs

Conditions d'exercice :

Rémunération statutaire

Poste à pourvoir le : 06 mars 2019

Date limite de candidature : 15 février 2019

Contacts :

Madame Catherine GUILLAUME

Coordinatrice jeunesse

Tél. : 04 15 62 20 02

ou

Monsieur Stéphane GUILLAUME

Chargé de recrutement et des parcours professionnels

Tél. : 04 15 62 20 00

Merci d'adresser vos candidatures par courrier (CV + Lettre de motivation) à M. le Président de l'Agglomération Pays d'Issoire – 7 ter Boulevard André Malraux – BP 90162 – 63504 Issoire cedex.